

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 10

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**BUDGET PRINCIPAL
2025**

Sous-domaine :

**Virements
de crédits**

OBJET :

**Décision
modificative n° 7**

N° 61/2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 24 Novembre à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 17 Novembre 2025

Présents : Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Christine SANCHEZ - Emmanuel COULONVAL – François DUVERT – Véronique MARCAILLOU - Stéphane AZEMA – Joëlle LEVEJAC - Vanessa SALANDINI.

Absents excusés : Michel GREFFIER – Jean MAURY - Véronique BROUSSE – Christophe FOURES – Emilie BELUCHE.

Mme Christine SANCHEZ a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que ce dernier a voté le Budget Primitif lors de la séance du **31 Mars 2025**.

Les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives.

La présente décision modificative a pour objet le virement de crédits budgétaires.

DEPENSES		RECETTES	
Article – Chapitre - Opération	Montant	Article – Chapitre - Opération	Montant
1641 – 16 Emprunts en euros	+ 2 000 €		
2131 – 21 – 244 Gros travaux écoles primaires	- 2 000 €		
66111 – 66 Intérêts d'emprunt	+ 2 000 €		
6411 – 012 Personnel titulaire	- 2 000 €		

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire est invité à délibérer afin de :

- **VOTER** la présente décision modificative et intégrer les crédits dans le budget de la commune.
- **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20251124-20251124DEL61-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2025